

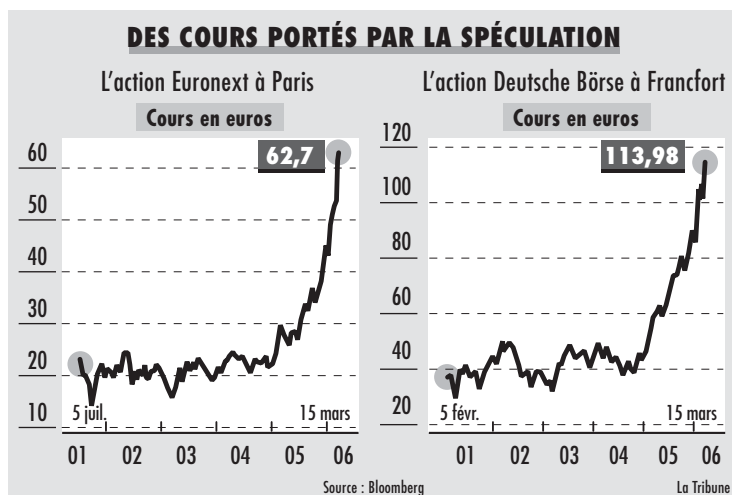
La perspective d'un mariage compte toujours plus de sympathisants

# Deutsche Börse et Euronext prêts à rediscuter de fusion

■ L'opérateur allemand s'est dit hier « impatient d'engager des négociations concrètes ».  
 ■ Mais des divergences de vues avaient déjà fait avorter des discussions fin 2005.

Jamais la probabilité d'un rapprochement entre Deutsche Börse et Euronext n'a paru aussi forte. Du moins, l'imminence des discussions en vue de parvenir à ce résultat ne fait plus guère de doute. Face à l'accélération des mouvements de consolidation en Europe, sous la houlette des Bourses américaines, l'opérateur allemand Deutsche Börse s'est dit hier « impatient d'engager des négociations concrètes » avec Euronext en vue d'une fusion, laquelle créerait un nouveau géant boursier mondial.

Réactions en deux temps. Les marchés ont réagi en deux temps, hier, à ces nouvelles. Le titre Deutsche Börse, qui avait grimpé de 1,5 % en début de séance, a fini sa course dans le rouge à près de 114 euros



(- 0,3 %). Le titre Euronext était quant à lui catapulté à 63,15 euros après un bond de 3,6 %.

La Bourse paneuropéenne avait, certes, déjà affiché mardi à Paris sa prédisposition à vouloir se rapprocher de son rival allemand « de manière constructive ». Or, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Des divergences de vues sur différents points clefs avaient déjà fait avorter des discussions fin 2005 entre Reto Francioni, patron de la Börse, et Jean-François Théodore, d'Euronext, en vue d'un rapprochement.

« Nous sommes pratiquement sur la même position que celle exprimée

en février. Les négociations ne font que commencer », indiquait hier Walter Allwicher, porte-parole de Deutsche Börse, à La Tribune. La Bourse de Francfort tient à conserver son modèle vertical comprenant les transactions boursières, la compensation et le règlement-livraison, tandis qu'Euronext veut disjoindre ces segments d'activité.

La perspective d'une fusion entre les deux acteurs compte toujours plus de sympathisants. Après la chancelière allemande Angela Merkel et le président Jacques Chirac qui ont qualifié d'« intéressant » le projet, le patron de la fédération allemande des banques privées, Klaus-Peter

Müller, se ralliait hier à cette opinion. « Nous vivons encore dans un paysage boursier morcelé en Europe. Une fusion profiterait aux utilisateurs car elle permettrait à la Bourse de dégager des économies d'échelle », déclare-t-il à La Tribune. Le patron de la Commerzbank pense que le siège de l'ensemble devrait se situer à Francfort, qui accueille déjà le quartier général de la Börse. Cette dernière a fait la même proposition, alors qu'Euronext tient à choisir un terrain neutre.

L'œil de Bruxelles. Même si Deutsche Börse et Euronext surmontent leurs différends, leur fusion sera scrutée à la loupe par Bruxelles. Quant à la LSE londonienne, très courtisée ces derniers mois, elle devrait se décider entre une alliance européenne ou américaine. « Deutsche Börse et Euronext devraient en tout cas se garder la possibilité d'intégrer LSE dans leur union », indique Klaus-Peter Müller. Après le feu vert reçu du régulateur britannique, la Börse a répété hier qu'elle se gardait la possibilité de déposer une offre de reprise de la Bourse londonienne.

**Jean-Philippe Lacour, à Berlin**  
 Un dossier sur les Bourses européennes : [www.latribune.fr/dossiers](http://www.latribune.fr/dossiers)

## Mittal reste confiant face aux projets législatifs anti-OPA du Luxembourg

■ Un amendement soumis vendredi à la Chambre des députés du grand-duché pourrait lui rendre la tâche ardue.

Lakshmi Mittal ne s'est pas départi, en déjeunant hier à Paris avec des journalistes, du large sourire qu'il arbore en permanence depuis l'annonce de son offre sur Arcelor, le 27 janvier. Pourtant les sujets de contrariété ne manquent pas. La commission des Finances de la Chambre des députés luxembourgeoise examinera demain une proposition d'amendement au projet de loi sur les OPA qui, s'il était voté, lui barrerait la route. « Je suis persuadé que la grande place financière qu'est le Luxembourg ne va pas s'engager

dans un projet qui susciterait l'inquiétude de la communauté financière internationale », déclare-t-il.

À l'occasion de la transposition en cours au Luxembourg de la directive européenne sur les OPA, la Chambre de commerce du grand-duché, présidée par le numéro deux d'Arcelor, Michel Wurth, soumet une proposition d'amendement qui obligerait toute entreprise dont le flottant est inférieur à 25 %, à formuler en cash une offre sur une société luxembourgeoise. L'offre de Mittal, dont la famille détient 88 % du capital, est composée à 75 % de titres. « L'État luxembourgeois a le droit de prévoir des dispositions plus strictes que celles de la directive. Cette mesure existe d'ailleurs en Allemagne », note Denis Van den Bulke, avocat à Luxembourg.

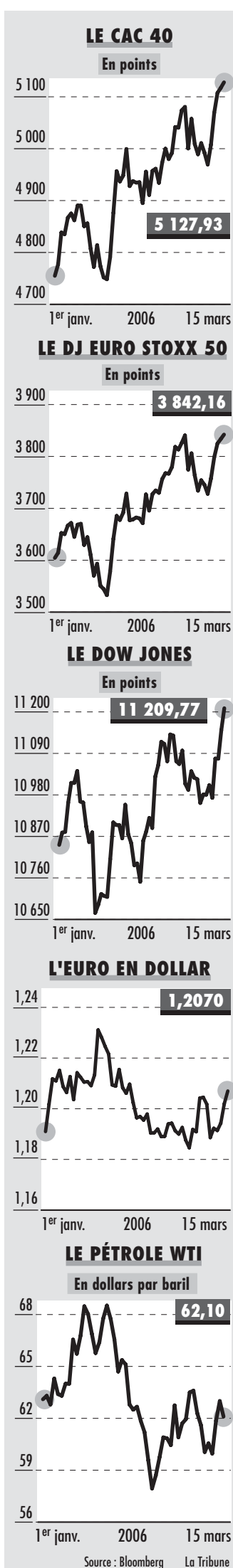
Cela ne semble pas pour autant entamer la confiance affichée par Mittal. « Aucun des actionnaires d'Arcelor que nous

avons rencontrés n'a émis un avis négatif sur notre offre », affirme Lakshmi Mittal, en précisant avoir vu 50 à 60 % d'entre eux. Soit la même proportion de ces mêmes actionnaires dont Guy Dollé, patron d'Arcelor, revendiquait le soutien dès le 7 mars. « Leur seul sujet d'inquiétude réside dans l'opposition affichée par le management et le conseil d'administration d'Arcelor, ainsi que par les autorités gouvernementales », insiste le patron de Mittal. « Comment les 350 managers d'Arcelor peuvent-ils affirmer qu'ils rejettent notre modèle alors qu'ils n'en ont pas discuté avec nous ? » s'interroge-t-il, en faisant allusion à un communiqué publié mardi par les cadres supérieurs du groupe luxembourgeois. « C'est une approche émotionnelle », ajoute-t-il.

Rendez-vous à Bercy. Le fondateur de Mittal a repoussé un relèvement de la part en liquide

de son offre « pour le moment », écartant plus vigoureusement une augmentation du prix. « Les actionnaires veulent de la valeur et nous leur en offrons. Sans nous, Arcelor reste à l'écart des pays émergents et demeure à 80 % actif en Europe, marché à faible marge. » Du côté des pouvoirs publics, le dossier Mittal progresse. Après un rendez-vous avec le gouvernement luxembourgeois hier, ses équipes vont exposer son plan industriel vendredi à Bercy au groupe d'experts de haut niveau chargé par Thierry Breton d'analyser le projet du groupe néerlandais. En ajoutant une rencontre programmée avec des « officiels du gouvernement » espagnol, Mittal devrait donc avoir bouclé d'ici demain soir son tour des quatre gouvernements européens concernés. Lakshmi Mittal avait rencontré en personne le Premier ministre belge le 7 mars.

**Marie-Caroline Lopez**



Retrouvez tous les indices sur [www.latribune.fr/bourse](http://www.latribune.fr/bourse)